

**L'hon. M. Bell:** Le député pourrait-il nous dire pourquoi il cite tous ces noms hors de propos?

**M. Matheson:** A mon avis, ce n'est pas hors de propos. Parfois l'amiral qui critique le plus fort est entendu d'un océan à l'autre, à toutes les émissions diffusées et à tous les bulletins de nouvelles, tandis qu'on n'entend jamais parler des chefs habiles qui édifient quelque chose au jour le jour, bon an mal an.

L'examen de la question, de mon poste d'observation au Parlement, me porte à croire fermement que l'équipe actuelle vaut toutes celles qui l'ont précédée dans la fière histoire du Canada.

Quiconque connaît les antécédents du général Allard serait sûrement d'accord. J'ai eu le privilège de servir dans le Royal 22<sup>e</sup> comme officier d'artillerie sous son commandement en Italie. Cet homme est légendaire. Je ne crois pas qu'il soit mauvais pour le Canada d'être fier de ceux qui dirigent présentement ses services de défense. Mais j'en ai peut-être assez dit.

Nous devons décider si nous devrions nous aventurer sur ce nouveau terrain et donner un exemple qui, comme d'aucuns le croient, serait suivi par certains de nos alliés occidentaux et, peut-être, par des pays derrière le rideau de fer. C'est là une innovation exceptionnelle. En fait, même l'exosphère n'est plus, à vrai dire, dans la perspective militaire, tellement éloignée de l'air, de la terre, de la mer et des eaux sous la surface de la mer. Nous croyons que l'unification permettra à une force, qu'il ne devrait pas être nécessaire de maintenir, d'être plus efficace et de faire œuvre utile. Mais comme cette force retient les services de plusieurs des meilleurs éléments de notre pays, disposés à passer et à risquer leur vie pour leur pays, essayons de leur donner, autant que possible, les avantages de quiconque détient un emploi civil.

Nous voulons pour eux ce qu'il y a de mieux. Je suis convaincu qu'avec ce programme unifié, le Canada inaugure une nouvelle époque en ce qui concerne la politique de défense, en s'engageant dans une voie créative et positive, qui mènera, en fin de compte, à la paix mondiale.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Lorsqu'il a présenté le projet de loi visant la création d'une seule force de défense pour le Canada, le ministre a mentionné brièvement les buts ou les objectifs de la politique canadienne en matière de défense. Mais il ne les a pas scrutés et n'a pas indiqué comment la réorganisation projetée des forces de la défense permettrait d'atteindre ces buts. Il est certain, monsieur l'Orateur, que l'objectif des forces de défense est d'appliquer la politique de défense. A moins d'établir au départ quelle est la politique de défense canadienne et

quels en sont les objectifs, nous marchons réellement à l'aveuglette dans une large mesure.

• (8.30 p.m.)

J'ai été très déçu, monsieur l'Orateur, de ce que, sur un discours d'une heure et trois quarts, le ministre ait consacré seulement une demi-minute environ aux objectifs de défense canadiens. Je suis heureux que le député de Vancouver-Est (M. Winch) et celui de Fraser Valley (M. Patterson) aient tous deux dit quelque chose du rôle et des objectifs de la défense du Canada. Sans toutefois partager toutes leurs opinions à ce sujet, j'estime qu'ils ont bien fait de discuter ce qui me semble le fondement essentiel de tout débat sur le projet de loi à l'étude et sur ses conséquences: l'unification des forces de défense et la formation d'une force unique pour remplacer l'organisation que nous avons eue jusqu'ici.

J'aimerais maintenant me reporter quelque peu aux propos de mes préopinants. Le député de Fraser Valley a dit ne pas savoir en quoi consistaient les objectifs. Il s'en est plaint, en même temps que de bon nombre d'autres choses concernant les initiatives du ministre. Puis il a ajouté que lui et son groupe allaient appuyer le gouvernement quant au projet de loi actuel. Cette attitude me semble tout à fait illogique. Puisque le député ne connaissait pas ou ne connaît pas encore les objectifs de la politique de défense du Canada et ne se rend donc nullement compte des effets des modifications proposées, concernant la politique officielle de défense canadienne, comment peut-il appuyer le projet de loi?

Le député s'est également montré perplexe au sujet de certaines déclarations du général Foulkes. Cela, encore une fois, est attribuable, selon moi, à l'imbroglie créé quant à la signification du mot «intégration», des mots «unification du commandement», ou tout simplement du mot «unification» et quant à ce que le ministre entend maintenant par «une seule force unifiée».

Je comprends parfaitement l'embarras du député de Fraser Valley, car le ministre, ses représentants et porte-parole ont délibérément jeté la confusion dans les esprits, depuis trois ans, sur le sens de ces expressions. On ne nous a jamais dit de façon exacte ni décisive ce que l'on entendait par les mots intégration, unification et ainsi de suite. On a régulièrement employé ces mots tour à tour ou comme synonymes. Je reviendrai plus tard là-dessus à propos de quelques passages du discours du ministre.

Le député de Leeds (M. Matheson) a cité bon nombre de passages, sans rapport les uns avec les autres, extraits de discours ou d'écrits de diverses personnes distinguées, mais